

Ottawa, le 8 décembre 2017

Monsieur Chris Seidl
Secrétaire général par intérim
Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Re: Broadcasting Notice of Consultation CRTC 2017-365: Applications for the renewal of services with mandatory distribution on the basic service pursuant to section 9(1)(h) of the *Broadcasting Act*

Monsieur le secrétaire général ;

1. Below are On Screen Manitoba's comments on Broadcasting Notice of Consultation CRTC 2017-365: Applications for the renewal of services with mandatory distribution on the basic service pursuant to section 9(1)(h) of the *Broadcasting Act*.
2. On Screen Manitoba requests to appear at the public hearing, scheduled to begin on April 30, 2018 in Gatineau, Québec to discuss further the points raised below.
3. *On Screen Manitoba est l'association professionnelle de l'industrie de production audiovisuelle au Manitoba. Nos membres sont des scénaristes, des réalisateurs, des producteurs, des syndicats, des fournisseurs de service, des festivals de films et d'autres organismes et individus ayant un intérêt dans ce secteur au Manitoba. Ceux-ci représentent plus de 60 compagnies de production et fournisseurs de service, soit quelques 1600 individus.*
4. *Parmi nos membres se trouvent des individus des milieux anglophone, francophone, autochtone et multiculturel. On Screen Manitoba croit que la diversité linguistique et culturelle de la production indépendante au Manitoba est un atout qui enrichit le système de la radiodiffusion au Canada.*

5. On Screen Manitoba recognizes the important role that current services with mandatory licences play in the Canadian broadcasting system. In general terms On Screen Manitoba supports the renewal of the services listed in the Notice; however, we wish to offer specific comments with regard to the renewal of both TV5Unis and APTN. In providing the comments set out below we have considered the criteria established in CRTC Decision 2010-629, which are intended to guide the Commission in its decision-making process with regard to approval of 9(1)(h) licences:

- *“provide evidence that the programming of its service will make an exceptional contribution to Canadian expression and reflect Canadian attitudes, opinions, ideas, values and artistic creativity. “*
- *“provide evidence as to how the programming of its service will contribute, in an exceptional manner, to the overall objectives for the digital basic service set out in paragraph 10 of Broadcasting Regulatory Policy 2010-629 and how it will specifically contribute to one or more objectives of the Act, such as Canadian identity and cultural sovereignty; ethno-cultural diversity, including the special place of Indigenous peoples in Canadian society; service to and the reflection and portrayal of persons with disabilities; or linguistic duality, including improved service to official language minority communities.”*
- *“provide evidence that the service will be making exceptional commitments to original, first-run Canadian programming in terms of exhibition and expenditures.”*

Commentaires sur la proposition de TV5Unis

6. *De façon générale, On Screen Manitoba appuie la demande de renouvellement de licence de TV5Unis. Nous constatons que TV5Unis est un partenaire engagé et dynamique dans le secteur de la production médiatique en langue française en communauté de langue officielle minoritaire (CLOSM).*
7. *Dès janvier 2014, On Screen Manitoba et TV5Unis ont mise en place deux partenariats importants qui ont contribué au développement de productions et de capacité en affaires des producteurs de l’Ouest canadien.*

8. *D'une part, TV5Unis participe (de par sa présence et la couverture d'une partie des frais de déplacement) à All Access, le forum annuel d'On Screen Manitoba qui propose aux délégués des sessions ainsi que des rencontres en tête-à-tête avec des télédiffuseurs, des distributeurs et autres experts de l'industrie de la production médiatique.*
9. *De l'autre part, TV5Unis et On Screen Manitoba proposent depuis janvier 2015 le programme d'accompagnement de la relève audio-visuelle dans l'ouest canadien (également ouvert aux producteurs établis qui se lance dans un nouveau genre de production). Ce programme permet d'assigner des mentors, de préférence des producteurs Franco-Canadiens, soit à l'étape du développement soit à l'étape de la production d'un projet avec TV5Unis dans l'Ouest canadien (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, la Colombie-Britannique). D'abord prévu pour une période de trois ans ce partenariat est en cours de se faire renouveler pour trois années supplémentaires.*
10. *On Screen Manitoba poursuivra ce projet uniquement s'il contribue réellement de la consolidation d'un milieu de production durable. De notre point de vue, autant nous sommes contents de voir de nouveaux créateurs en train d'émerger à travers les productions déclenchées par TV5Unis autant nous souhaiterons que ces créateurs soient associés à des maisons de production et/ou des producteurs indépendants expérimenté et capable de soutenir le développement d'une relève à long terme.*
11. *Depuis son établissement, TV5Unis a contribué à quelques 40 productions à travers le Canada, et au niveau de la production, l'impact de TV5Unis a été ressenti au Manitoba avec trois documentaires, deux séries web, et 5 séries de télévision.*
12. *On Screen Manitoba constate que ce volume de production à contribuer à fournir du travail aux créateurs et aux équipes de tournage dans le secteur de la production médiatique Francophone hors Québec et à contribuer aux activités des trois maisons de production au Manitoba : Les Productions Rivard (établi en 1995), Manito Média (établi en 2011) et Wookey Films (établi en 2013).*
13. *Nous constatons que TV5Unis contribue à développer de nouvelles capacités en production au Manitoba ; par exemple, Wookey Films a pu réaliser leur première série télévisuelle avec TV5Unis ; et Manito Média commence à former une petite équipe d'animation suite au succès de Canot Cocasse. Une série télévisuelle qui a bénéficié du soutien d' APTN et de TV5Unis pendant deux saisons, et qui, dans sa troisième saison, est soutenu par APTN et Radio-Canada. Le secteur de l'animation au Manitoba est connu pour ses auteurs tels que Richard Condie, Cordell Barker et plus récemment Alain*

Delannoy. Depuis 2012 seulement, un studio d'animation commercial se développe à Winnipeg avec l'objectif de produire des longs-métrages d'animation. L'ajout de même une petite équipe d'animation démontre comment un projet peut contribuer à la réalisation des objectifs de l'ensemble de l'industrie de la production audio-visuelle au Manitoba.

14. *On Screen Manitoba constate que TV5Unis contribue non seulement à enrichir la diversité et la qualité de la programmation en langue française disponible à l'auditoire canadien mais également à renforcer et même développer de nouvelles capacités en production. De plus, ces nouvelles capacités bénéficient non seulement au secteur de la production en langue française mais l'ensemble du secteur de la production audio-visuelle au Manitoba.*

15. *Autant TV5Unis a contribué à l'épanouissement du secteur de la production audio-visuelle Franco-Canadienne en déclenchant plusieurs projets, notons que les maisons de production cherchent presque toujours un télédiffuseur pour la deuxième fenêtre afin de boucler leur budget de production. Les trois maisons de production francophone au Manitoba existaient avant l'établissement de TV5Unis et travaillaient déjà avec plusieurs télédiffuseurs canadiens sur divers projets. D'ailleurs, elles continuent à travailler avec plusieurs télédiffuseurs, et elles doivent le faire pour maintenir leurs opérations et réaliser plusieurs émissions par an. TV5Unis n'est pas l'unique joueur dans le milieu de la production francophone hors Québec – c'est un milieu qui existe depuis plus de 20 ans. Par contre, On Screen Manitoba croit que TV5Unis peut jouer un rôle clé dans la consolidation des capacités et des talents existants (et émergents), mais il faut le faire en concertation avec le milieu.*

16. *C'est dans cette perspective que nous appuyons la demande de l'APFC à ce que TV5Unis tienne au moins une fois par année des consultations officielles avec les producteurs indépendants des CLOSM dans chacune des régions du Canada, afin de discuter des enjeux et de la vitalité du milieu ; et que, TV5Unis fournisse un rapport annuel sur les consultations et quelles rétroactions de TV5Unis sont associées aux consultations.*

17. *Nous constatons également que TV5Unis est présent aussi bien à la télévision qu'en ligne fournissant ainsi un effort important de rejoindre un auditoire de plus en plus fragmenté de par le choix grandissant d'offre de programmation à l'ère numérique. Au Manitoba entre 2010 et 2015, la Division scolaire franco-manitobaine a vu une augmentation d'inscriptions de 8,9% et un enfant sur huit dans la province est inscrit à un programme*

d'immersion française.¹ De plus, certaines divisions scolaires peinent à répondre à la demande des écoles d'immersion.²

- 18. Afin de renforcer ce dynamisme francophone, il est primordial que ces jeunes francophones aient l'occasion de voir leur réalité et leurs histoires refléter sur les écrans – chose auquel contribue TV5Unis, par le biais d'émissions pour enfants et pour jeunes, telles que « Comment devenir un adulte » de Wookey Films, une émission qui, d'ailleurs, sert aussi à démontrer aux jeunes francophones qu'il est possible de travailler et de créer en français tout en demeurant au Manitoba.*

- 19. C'est certain que TV5Unis a eu un impact positif, mais nous constatons tout comme l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) que nous ne pouvons pas pour l'instant voir et confirmer l'étendue de la contribution de TV5Unis à la production hors-Québec car une bonne partie de l'information déposée au dossier public est confidentielle comme pour les autres services facultatifs. Nous sommes en accord avec l'APFC pour demander au Conseil d'imposer la condition de licence suivante :*
 - Que TV5/Unis divulgue les données financières agrégées, en dollars et en pourcentages, de production et de développement des CLOSM (DÉC et DÉOC) pour chaque année de diffusion de sa prochaine période de licence.*

- 20. De façon générale, On Screen Manitoba, encourage le Conseil à mettre en place des conditions de licence à tous les télédiffuseurs de compléter de rapports publics qui incluent les titres, les maisons de production et les dépenses (du moins en agrégation par province) reliées aux émissions canadiennes indépendantes.*

- 21. En ce qui concerne la condition de licence pour le pourcentage des dépenses d'émissions originales canadiennes (DÉOC), On Screen Manitoba appuie la demande de l'APFC au Conseil d'imposer la condition de licence suivante :*
 - Que TV5/Unis consacre au moins 75 % de ses dépenses d'acquisition d'émissions canadiennes à des dépenses d'émissions originales canadiennes en première diffusion pour les deux signaux du service combiné, dont au moins 50 % doivent être consacrées à l'acquisition d'émissions originales de langue française qui sont*

¹ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1012678/popularite-immersion-francaise-penurie-enseignants-dsfm>

² <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1011294/popularite-programme-immersion-francaise-division-scolaire-louis-rieland>
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/759946/ecole-immersion-harrison-brandon-tirage-au-sort-manitoba-division-scolaire>

produites ou coproduites par des producteurs indépendants basés à l'extérieur du Québec.

- 22. Le milieu de la production francophone hors-Québec n'a eu aucun mal à répondre à la demande augmentée de programmation francophone suite au lancement de TV5Unis. Nous avons déjà soulevé des exemples spécifiques au Manitoba, mais nous notons également la création de deux maisons de production en Alberta : Productions Far-ouest et Productions Loft ainsi que l'activation de plusieurs producteurs indépendants en Colombie-Britannique.*
- 23. Tout comme l'APFC, On Screen Manitoba s'oppose à la demande de TV5 Unis à libeller des conditions de licence 4 et 5 de manière à ce que le « ...% de ses dépenses d'acquisition d'émission canadiennes... » devienne le « ...% des dépenses minimales requises d'acquisition d'émissions canadiennes... » pour éviter d'être en position de non-conformité si elle décide « d'engager des dépenses excédentaires aux obligations minimales qui lui sont imposées par condition de licence ». Nous sommes d'accord avec l'APFC que le changement proposé par TV5Unis désavantagerait les producteurs francophones hors-Québec, alors qu'ils sont des joueurs clés de la réussite de TV5Unis.*
- 24. De plus, nous constatons que selon le tableau du paragraphe 20 de son mémoire supplémentaire, les revenus de TV5 Québec Canada ont effectivement doublé depuis que la chaîne a obtenu l'ordonnance de distribution obligatoire, ajoutant instantanément 3 000 000 abonnés. L'ajout de TV5Unis a non seulement contribué à rehausser la diversité de la programmation francophone de TV5 mais à bonifier l'ensemble de sa structure.*
- 25. En ce qui concerne la demande de TV5/Unis à avoir accès à des crédits de DÉC pour les productions autochtones et hors Québec, pour la portion au-delà du seuil de ses obligations minimales prévues à ses conditions de licences, nous nous alignons avec l'APFC en l'opposant. Il nous paraît possible qu'une telle demande résultera dans une baisse d'investissement dans des productions hors-Québec.*

Comments on the Proposal from APTN

26. On Screen Manitoba supports APTN's application to renew the broadcasting licence for its national, English- and French-language discretionary service and the order for mandatory distribution of this service, subject to the following comments.
27. On Screen Manitoba notes that APTN has met and intends to continue to meet its unique mandate in the Canadian broadcast system; that is, to reflect the perspectives and stories of Indigenous Peoples and to act as a bridge between Indigenous Peoples and non-Indigenous Canadians within the Canadian broadcast system and this in English, in French and in several Indigenous languages. We also note that APTN works with Independent Canadian producers in all regions of Canada, further contributing to the diversity of voice in the Canadian-content distribution system.
28. Canada has long valued the broadcast system as a means to connect a diverse country with challenging geography and multiple cultural, geographic and linguistic realities. The Calls to Action published by the Truth and Reconciliation Commission (TRC) recognize APTN's important leadership role in providing programming made by, for and about Indigenous peoples, along with its ongoing efforts to connect Indigenous and non-Indigenous Canadians. We believe that the TRC Calls to Action further solidify and confirm that APTN makes an exceptional contribution to the Canadian broadcast system.
29. While the Commission is best placed to determine a reasonable rate increase for APTN, On Screen Manitoba supports APTN's proposal that increased resources would allow it to "do more for Aboriginal Peoples in Canada and for All Canadians in the path towards reconciliation." (APTN supplementary Brief, p.3). We note that APTN provides evidence in its supplementary Brief that its programming is valued by audiences. Further the Brief notes that half of the Canadian citizens surveyed, and two thirds of Indigenous Canadians surveyed would be willing to make a significantly higher monthly contribution towards APTN. On Screen Manitoba believes that APTN as a not-for-profit broadcaster that makes a significant contribution to the diversity of voice in the Canadian content distribution system should have the opportunity to access the revenue necessary to carry out its mandate.
30. On Screen Manitoba is in agreement with the Canada Media Producers Association (CMPA) that the current conditions of licence (COLs) are integral to APTN's exceptional contribution to the Canadian Broadcast system; as a result, the exhibition requirement of 75% Canadian programming along with the requirement that 80% of its programming be Independently produced should be maintained. APTN currently over-performs on

exhibition and expenditure on independent Canadian programming, which suggests sufficient flexibility already exists in the current COLs.

31. On Screen Manitoba is also in agreement with the CMPA with regard to the need for the Commission to review the definition of “independent producer” and “independently-produced” programming – and this in regard to all broadcasters, not just APTN. We understand that APTN must seek to solidify revenue for longer term sustainability, but that sustainability cannot be at the expense of the independent producers who are essential in providing a diversity of programming from all regions of Canada. As we have noted in the past, the Commission’s current definition of “independent production company”³ fails to ensure that programs claimed by broadcasters as “independent” are truly independent in terms of ownership and control or that independent producers retain a meaningful share of the intellectual property rights or profits associated with the content they produce.
32. On Screen Manitoba, like the CMPA, also encourages the Commission to maintain the expectation that APTN sign a terms of trade agreement with Alliance of Aboriginal Media Producers (AAMP).
33. Finally, On Screen Manitoba appreciates and supports APTN proposal to continue to provide transparent annual reports regarding independent productions. Transparent annual reports allow the media production sector and any Canadian citizen the opportunity to confirm and celebrate APTN’s significant contribution to the production of independent original Canadian programming.
34. APTN plays a significant role in developing the media production capacity of Indigenous peoples across Canada. Headquartered in Manitoba it offers employment and training opportunities to Indigenous people in all aspects of its business. It has also contributed to the growth and development of Indigenous-owned media production companies in Manitoba. Eagle Vision produces *Taken*, a production that shares Indigenous stories with both Indigenous and non-Indigenous Canadians. This series also provides numerous employment opportunities to new and established Indigenous creators, actors and other film workers. Another Manitoba company, Media Rendez-vous produces *Aboriginal Day Live* and was a co-producer on four seasons of *Planet Echo*, a successful children’s series. Wookey Films, established less than five years ago produced a documentary *Treading Water*, a web series *À la Sauce Métisse* and is developing a documentary series *The Descendants* for APTN.

³ Appendix to Broadcasting Decision CRTC 2013-383, COL#8

35. APTN is also actively engaged in the broader media production industry in Manitoba. As noted above, On Screen Manitoba holds an annual industry forum, All Access, which offers sessions and one-on-one meetings with broadcasters, distributors and other industry experts in both English and French. Not only do local APTN employees attend, but APTN regularly brings members of its commissioning and programming team from Montreal at no cost to On Screen Manitoba.
36. APTN is an important player in the Canadian content distribution system through partnerships with other broadcasters. The Brief notes they shared broadcast rights with 23 different broadcasters on 39 individual programs – further testament to APTN’s efforts to connect Indigenous productions with a wider (Indigenous and non-Indigenous) audience. While On Screen Manitoba applauds these partnerships and believes that this is an important means for APTN to connect Indigenous and non-Indigenous people in Canada, we also note that it may be an indication that APTN’s revenue is currently insufficient to allow it to fulfil its mandate.
37. *On Screen Manitoba, voudrait souligner la contribution importante d’APTN à développer plus de programmation en français. Notamment à travers le programme de série web en français avec TV5 Québec mais également des séries de télévision, et ceci dans l’ouest canadien.*
38. *Outre la série web mentionné ci-dessus, cet engagement envers des Autochtones qui voudraient produire en langue française, a permis à une autre maison de production manitobaine de développer des émissions en français. Manito Média a produit Canot-Cocasse, une série pour enfant dont APTN a proposé une deuxième fenêtre pour les deux premières années de la série et actuellement, Manito-Média est en train de produire une série « La terre en nous » pour APTN et Radio-Canada.*
39. *Le Canada est un pays vaste avec un peuple diversifié de par ses langues, ses cultures et son vécu. Le système de la radiodiffusion a pour mandat de proposer aux canadiens l’occasion ; non seulement de recevoir de la programmation qui reflète cette diversité (y compris leur réalité locale), mais aussi de participer dans la création de ce contenu (et ceci pour des marchés en langue anglaise, française ou autochtone).*
40. *Nous demandons, donc, au CRTC de prendre en compte, avec chacune de ces décisions, le rôle essentiel que des créateurs et autres professionnels du milieu de la production*

audio-visuelle en région jouent pour assurer une diversité de voix dans le système de la télédiffusion au Canada.

41. On Screen Manitoba appreciates this opportunity to provide its comments to the Commission. A copy of this intervention has been provided to the applicants in accordance with the Commission's directives on procedure.

Sincerely,

Nicole Matiation,
Executive Director / *Directrice générale*

***** End of Document *****